



CONVERGENCE 65

Pour la défense et le développement des Services Publics
(FSU, Solidaires, UD CGT, LDH, EELV, E !, Génération'S, NPA, PCF)

Non à l'hôpital unique pour le maintien d'hôpitaux territoriaux de plein exercice, pour l'accès aux soins pour toutes et tous partout !!!

Un temps abandonné, sous la pression de la population, d'élus, de syndicats et de partis politiques qui lui étaient défavorables et rassemblés sous la bannière du « Collectif Hôpitaux Santé 65* » en 2015, le projet de création d'un « hôpital unique », regroupant les hôpitaux de Tarbes et de Lourdes, apparaît de nouveau sur le devant de la scène.

Ce projet, prévu sur le site de Lanne, soulève de nombreuses questions auxquelles les pouvoirs publics n'apportent pas de réponses satisfaisantes.

En matière de santé :

L'éloignement des structures hospitalières des principaux bassins de population, et la création d'un méga service d'urgence prévu pour 75000 passages, favoriseront-ils la prise en charge rapide et sécurisée de toutes les populations de notre département ?

Quelle sera la future organisation sanitaire et sociale des Hautes-Pyrénées et quelles seront les complémentarités entre les différents acteurs (hôpital, maison ou centre de santé, EHPAD, médecine libérale, clinique...)?

Quelles conséquences auront pour les patients la diminution du nombre de lits en hospitalisation complète, et à combien se monteront les temps d'attente aux urgences liés au manque inacceptable de lits d'aval ?

Quelles seront les spécialités médicales et chirurgicales pratiquées dans ce nouvel établissement ? Sans hôpital public sur Tarbes, ne laisse-t-on pas le champ libre à la clinique privée pour développer ses activités avec les risques que l'on connaît tous (dépassement d'honoraire, choix des patients...)?

En matière d'environnement :

Est-il raisonnable de construire à Lanne un nouvel hôpital pour remplacer ceux de Lourdes et Tarbes, alors que le réchauffement climatique et la destruction de l'environnement menacent la survie de toutes les espèces vivantes et deviennent des préoccupations majeures pour l'ensemble des citoyens ? Ce choix aura pour conséquences, l'accroissement d'émission de gaz à effet de serre par l'augmentation importante des déplacements, et la stérilisation inutile de terres agricoles.

En matière économique et sociale :

Cette opération à 220 millions d'euros, selon les estimations les plus optimistes, tient-elle compte du devenir des bâtiments existants, de leur éventuelle démolition ou de leur gardiennage, générant de nouvelles charges financières pour un hôpital en manque de moyens et qui fait face à un fort endettement chronique ? L'hôpital unique cumulera, avant même d'être en service, ces trois handicaps, emprunts nouveaux, dettes et charges des bâtiments anciens, alors même qu'il est estimé, par monsieur le Directeur qu'il n'y aura pas d'évolution des recettes.

Quels seront les coûts liés aux accès routiers, aux parkings, aux réseaux (assainissement, eau, électricité, numérique,...) pour notre département qui n'a raisonnablement plus les moyens de ses ambitions ?

Quelles seront les conséquences sur l'emploi et sur les conditions de travail des personnels hospitaliers, quand le gouvernement aura retoqué ce projet de nouvel hôpital pour "réduire la voilure" et supprimer des fonctionnaires ?

Ces questionnements légitimes sur un choix qui aura de graves conséquences pour la prise en charge des patients des Hautes-Pyrénées et des populations de passage, ne doivent pas non plus faire oublier un des aspects fondamentaux de ce projet, trop souvent occulté, volontairement ou non, par ses promoteurs : que ce nouvel hôpital

voie le jour ou non, les hôpitaux de Lourdes et Tarbes doivent continuer de jouer pleinement leur rôle au service des populations, pour au moins une dizaine d'années.

La volonté affichée par la direction, en accord avec l'ARS (et les élus départementaux?) de fusionner dans quelques mois les hôpitaux de Lourdes et Tarbes, fait planer le doute quant au maintien d'un hôpital de plein exercice à Lourdes.

L'ensemble des personnels hospitaliers de Lourdes et Tarbes seront de fait employés de la même structure, et pourront donc être déployés sur les deux établissements pour pallier les manques ponctuels de personnels (congés, arrêts maladie, formation...). Le CH Lourdes servira-t-il à ce moment-là de "roue de secours" pour un hôpital de Tarbes en manque permanent de personnels ? Ne risque-t-on pas, à terme, de voir des services lourdais fermer et du personnel transféré à Tarbes ?

Les déficits abyssaux des hôpitaux de Lourdes et Tarbes liés, par choix politiques, à des sous-financements volontaires du secteur de la santé, ont des conséquences dramatiques à plus d'un titre :

- sur le personnel, trop souvent rappelé sur les périodes de repos et première victime du non-remplacement lors d'absences programmées (congés, formation) ou non (arrêt-maladie).
- sur les patients, qui pâtissent au quotidien du manque de personnel et des fermetures de lits d'hospitalisation contribuant fortement à l'engorgement des urgences.
- sur les fournisseurs et les sous-traitants, dont les paiements sont effectués avec plusieurs mois de retard, mettant ainsi en péril l'existence même de leur société.

En accord avec la Convergence Nationale pour le maintien et le développement des services publics, la Convergence 65 demande :

- Le déblocage par L'ARS et le ministère de la santé, d'un fonds d'urgence pour les hôpitaux bigourdans, afin de remédier dans les plus brefs délais aux conséquences mortifères d'une situation économique désastreuse ne permettant pas à nos hôpitaux de répondre aux besoins des populations.
- Le maintien des hôpitaux territoriaux de plein exercice, remparts contre les déserts médicaux, garantissant l'égalité d'accès aux soins pour tous, quels que soient le lieu d'habitation ou les revenus.
- Le développement d'une synergie et d'une complémentarité entre les différents établissements publics de soins.
- La sécurisation de la pratique de la médecine générale par le maintien de services performants de proximité (spécialistes, urgences, imagerie, laboratoire,...)
- La réouverture de maternités, pour une égalité d'accès aux actes gynécologiques, obstétriques, et à l'IVG.
- L'ouverture d'un véritable débat démocratique sur l'avenir de nos hôpitaux.

* Collectif Hôpitaux Santé 65 (2015) : comités de défense des hôpitaux de Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Lourdes et Tarbes; Conseil départemental des Hautes-Pyrénées; Ligue des Droits de l'homme; Planning Familial; Femmes Solidaires 65; Convergence 65; ATTAC 65; UD-CGT; CGT Santé; Solidaires 65; SUD Santé; CFDT; FSU; FO; MODEM; PS; PRG; EELV; MEI; Front de Gauche (PCF; PG; Ensemble!); NPA.

Convergence 65 : convergence.65@orange.fr